

ÉDITO



Mesdames,
Messieurs,

Je tenais à vous remercier pour l'accueil qui a été fait pour le premier numéro de **La Caillotine**, ce qui nous encourage à poursuivre ce lien d'information.

L'actualité étant dense, nous vous présentons le deuxième numéro afin de vous informer des actions et des décisions prises par le Conseil municipal dans l'intérêt de notre collectivité.

Les différentes commissions travaillent ardemment pour poursuivre les futures réalisations que nous vous présenterons prochainement. Nous traversons actuellement un contexte économique inédit pour les collectivités, et pour ne pas mettre nos finances communales en difficultés, nous devons être d'une extrême prudence dans les différents projets et services qui seront proposés aux Caillotins et Caillotines.

Je tenais également à remercier l'ensemble des associations, écoles, agents municipaux qui, dans l'intelligence collective, nous permettent de maintenir l'objectif de nos dépenses énergétiques.

Un choix équitable pour chaque habitant, la prudence, l'intérêt collectif, rationaliser nos équipements et nos dépenses de fonctionnement sont actuellement nos préoccupations pour préparer l'année 2023.

J'espère que vous aurez plaisir à lire cette deuxième édition, et je vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'années.

Arnaud RAYMOND

Maire de Rosières

Conseiller communautaire délégué
de Troyes Champagne Métropole

LE TÉLÉTHON 2022 À ROSIÈRES

Notre commune accueillera le **samedi 3 décembre** l'édition 2022 du **Téléthon**.

Les jeunes du Club Ados de Rosières, accompagnés des bénévoles et de l'équipe du Pôle Enfance Jeunesse de la mairie, proposeront différentes animations :

- Défis sportifs (foot, tennis, basket, Just dance, etc.).
- Vente de petites peluches porte-clés et de pin's à l'effigie du Téléthon.
- Vente de gâteaux et boissons.

Le produit des ventes sera entièrement reversé à l'AFM-Téléthon, pour soutenir la recherche et lutter contre les maladies neuromusculaires. Tous les Caillotins sont attendus nombreux ce **samedi 3 décembre de 10h à 17h** sur la place de la mairie et dans l'enceinte de l'école primaire.



ÉCLAIRAGE DES VOIRIES

Lors de la première édition de *La Caillotine*, nous vous informions que le Conseil municipal souhaitait réduire l'éclairage nocturne sur l'ensemble de la commune en maintenant les axes principaux allumés.

Or, le Syndicat départemental d'électrification, en charge de la maintenance de notre réseau d'éclairage public, nous a indiqué que la conception de notre réseau ne nous permettait pas d'appliquer cette solution.

Afin de contenir nos dépenses énergétiques, nous procéderons donc à **l'extinction de l'ensemble de la commune, entre 22h30 et 5h45**, à l'exception des quartiers situés en périphérie de la ville de Troyes.



REPLACEMENT DES LUMINAIRES

Nous avons testé pendant deux mois, la technologie BOP (Base Of Polymère) sur deux de nos candélabres, rue du Dr Schweitzer puis rue Jules Ferry.

L'essai n'étant pas concluant, la Commission technique a décidé de remplacer notre éclairage public en LED.

Le remplacement des luminaires de la première tranche (voir *Caillotin* n° 116) débutera début 2023.



DÉCORATIONS DE NOËL

Dans *Le Caillotin* de janvier 2022, nous avons émis l'idée d'organiser un concours des maisons décorées pour Noël. Considérant la conjoncture actuelle sur les coûts de l'énergie, nous avons décidé de reporter ce concours à l'année prochaine.

La commune réduira elle aussi ses décorations, mais conservera la traditionnelle animation place de la mairie, près de l'école, pour garder l'ambiance de Noël en fin d'année.



NOËL APPROCHE

Pour fêter Noël, un très beau spectacle de magie sera offert aux enfants de l'école primaire Fernand Vigneron et un marché de Noël aura lieu le **vendredi 9 décembre en fin d'après-midi après la classe** à la salle des fêtes, avec le concours des enseignants, des parents d'élèves, des bénévoles et de Parent'housiasme.

Les recettes serviront à financer un super projet cirque prévu en 2024.

Outre les traditionnelles saveurs du marché de Noël, vous y trouverez de petits objets confectionnés par les enfants à l'accueil de loisirs des vacances d'automne.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment chaleureux !



RESTAURATION SCOLAIRE

La commission d'appel d'offres a retenu *Api restauration* (prestataire inchangé) pour la confection des repas servis aux élèves de l'école primaire Fernand Vigneron.

Le coût des repas facturé par la société Api a sensiblement augmenté (+21 % ce qui représente pour la commune une augmentation annuelle de 30 000 €) eu égard aux envolées du prix des matières premières uniquement.

Dans l'immédiat, le Conseil municipal n'a pas souhaité répercuter cette hausse sur le prix facturé aux familles. Cependant, nous restons vigilants sur l'augmentation des énergies qui pourrait s'avérer importante en ce début d'année 2023 (production des repas sur place). Dans ce cas, le Conseil municipal réétudierait cette position en fonction de l'impact sur les finances communales.

CLASSE DE NEIGE 2023

Les élèves de CM2 partiront en classe de neige, **du 14 au 21 janvier**, au chalet *Les Moineaux* à Bellevaux en Haute-Savoie. *Anim'passion* (prestataire inchangé) accueillera les petits Caillotins pour cinq demi-journées de ski avec cours et passage des étoiles, et deux demi-journées d'excursions (ferme pédagogique et musée).

• LETTRE AU PÈRE NOËL

Pour permettre aux petits Caillotins d'envoyer leur lettre au Père Noël, les enfants de l'accueil de loisirs ont fabriqué une boîte aux lettres, installée à l'entrée de la mairie.

Les petits Caillotins peuvent y déposer leur lettre **jusqu'au 20 décembre**. Le Père Noël répondra à chacun, mais... attention les enfants ! N'oubliez pas de mettre vos nom, prénom et adresse au dos de l'enveloppe !



LA GALETTE DES ROIS DES AÎNÉS

Nos aînés tireront les rois le **29 janvier** prochain. Un bulletin d'inscription leur sera remis lors de la distribution des colis de Noël, bulletin à retourner à la mairie pour le **13 janvier**.



COLIS DE NOËL DES AÎNÉS DE ROSIÈRES

Cette année, les colis de Noël des aînés seront apportés à leur

domicile le samedi 17 décembre à partir de 14 heures.

Les colis des résidents de la maison seniors Sainte-Madeleine seront distribués dans la salle commune de la résidence, le samedi matin de 10h à 12h.



ATELIERS INFORMATIQUES

Vous éprouvez quelques difficultés pour consulter des sites Internet ou pour effectuer vos démarches en ligne ?

Vous souhaitez approfondir vos connaissances dans l'utilisation de votre ordinateur, smartphone ou tablette ?

Le Club des Amis de Rosières vous propose des ateliers informatiques les lundis après-midi de 14h30 à

16h et les jeudis matin de 10h à 11h30 au Centre culturel (derrière la Poste)

Si vous êtes intéressé(e) contactez les responsables par sms au **06 16 90 57 94**, ou bien allez directement les voir, ils se feront un plaisir de vous installer l'application **IntraMuros** qui vous permettra de connaître toutes les informations de la commune.



À NOTER DANS VOS AGENDAS...



- **Samedi 3 décembre - 10h-17h**
Téléthon place de la mairie

- **Vendredi 9 décembre**
Marché de Noël à la salle des Fêtes

- **Samedi 17 décembre**
Distribution à domicile des colis des aînés

- **Lundi 19 décembre - 14h30-18h30**
Don du sang à la salle des fêtes

- **Vendredi 13 janvier**
Retour bulletins d'inscription à la Galette des aînés

- **Dimanche 29 janvier**
Galette des aînés à la salle des fêtes



Suivez votre commune sur Facebook **Mairie de Rosières**

